



SPORT EN SALLE

CONSIGNES

** Les chaussures sont uniquement réservées pour les cours pratiqués en salle (Protection du revêtement de sol).

** Les portables sont éteints ou en veille, afin de ne pas déranger le cours.

** Aucun sac ne doit être dans la salle pendant le déroulement du cours, pour éviter qu'une personne ne tombe et se blesse.

** Pas de chaises sur le parquet

Des vestiaires sont à votre disposition.

** Afin de ne pas déranger les autres cours, faire le moins de bruit possible en attendant dans les couloirs

** A la fin de chaque cours, ranger correctement le matériel utilisé et le remettre dans le placard où vous l'avez pris.

Pour le bon déroulement des cours, merci d'appliquer ces consignes.

La pratique de notre sport doit se faire dans la bonne humeur et la détente. Chacun se doit de se respecter (adhérents, coachs, bénévoles).

Maryse PAILLARD
Vice-présidente
des sports en salle